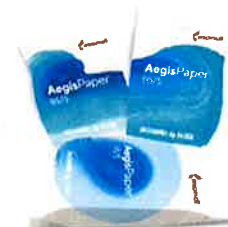


Avis technique – Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'un sac

Avis valable pour les formats suivants : FunctionalBarrier 95/5 84g White Kraft, FunctionalBarrier 95/5 84g White CCK et FunctionalBarrier 95/5 136g Brown



DESCRIPTION DE LA DEMANDE	GENERALITES	
	Demandeur	MONDI COATING ZELTWEG
	Date de la demande	MAI 2020
	Dénomination	FunctionalBarrier 95/5
	Marché	AGRO ALIMENTAIRE
	Type de produit emballé	-
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Sac
	Contenance	Définie par le conditionneur
	Masse vide	Définie par le conditionneur
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton – PE
	Système de fermeture	Par soudure PE/PE
	Type d'encre/vernis	-
	Type de colle	-
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE (ÉLÉMENT SEPARABLE NON FIBREUX EXCLUS)¹	
	Papier-carton	95%
	Plastique	5%
	Aluminium	0%
	Acier	0%
Autre	0%	
⇒ Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité		
AVIS REFERENTS		
Avis Techniques : 62, 95 et 132		

PRE-REQUIS

- L'emballage est constitué de plus de 50 % (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

¹ Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention



Pas d'impact



En cours d'étude

➤ **Impact environnemental**

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après les Avis Technique cités en référence, l'emballage se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

A fonctionnalité équivalente, le CEREC recommande de limiter la teneur en matériau plastique pour augmenter la part papier-carton de l'emballage. En effet, en dépit de sa large élimination, le plastique est à l'origine d'une baisse de rendement de recyclage et d'une augmentation des rejets pour l'industrie papetière.

ECO-CONCEPTION : RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour l'emballage non imprimé tel que soumis au CEREC.

Dans l'hypothèse où l'emballage ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande :

- D'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier d'encre à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade » ;
- D'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process.

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer l'emballage dans le bac de collecte sélective

VALIDATION



Marie DELAFALIZE

DocuSigned by:

Marie DELAFALIZE

552CD09B3F764DF...



Christian PICARD